

Grain de Sable n° 454

4 février 2004



NI LIBRE-ECHANGE – NI COMMUNAUTARISME

Dans ce numéro

1. Chili : Attac s'oppose au Traité de libre-échange avec les États-Unis
(par Attac Chili, Déclaration en espagnol et autres informations: www.attac.cl)
Le 1er janvier 2004 entre en vigueur le Traité de Libre-Échange entre les États-Unis et le Chili.

2. - Libéralisme économique et communautarisme
(par Geneviève Azam, membre du Conseil scientifique d'Attac France), article paru dans *Politis* n°776.
Le libéralisme repose d'abord sur la reconnaissance des droits naturels de l'Individu et l'égalité de ces droits. Il définit un Individu abstrait, autonome et émancipé des communautés traditionnelles. Le libéralisme politique consiste alors à penser la meilleure forme de gouvernement : comment faire société avec des individus, atomes à la fois étrangers et semblables ?

1. Chili : Attac s'oppose au Traité de libre-échange avec les États-Unis

(par Attac Chili, Déclaration en espagnol et autres informations: www.attac.cl)

Le 1er janvier 2004 entre en vigueur le Traité de Libre-Échange entre les États-Unis et le Chili. Á partir de ce jour, la souveraineté chilienne se trouve coincée par les intérêts de la puissance la plus agressive de l'histoire récente et dans cette longue et étroite bande de terre se consolidera un modèle qui n'avantage que les grandes multinationales qui pourront spéculer sans limites, qui piétineront la législation nationale et les droits de l'immense majorité des travailleurs. Nous sommes face à un modèle d'intégration soumise qui ne profite qu'au géant du Nord.

Le TLC est beaucoup plus qu'un simple accord commercial ; il est loin de mériter les feux d'artifice et le vacarme de ce Nouvel An avec lesquels les grands chefs d'entreprise et le Gouvernement le célèbrent. Les dirigeants chiliens se sont engagés dans la stratégie des États-Unis qui cherche à briser la volonté de plusieurs pays du continent qui consiste à faire que les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ALCA) soient abordées sous forme de bloc régional sud-américain. En approuvant ce TLC, le gouvernement a tourné le dos à ses voisins.

Il y a dix ans, à cette même date, les paysans mexicains du Chiapas se sont soulevés contre un TLC similaire à celui-ci. Et la crise dans laquelle se trouvât plongé le Mexique en décembre 1994, a donné raison à leurs craintes. Les États-Unis ont dû envoyer un gilet de sauvetage de 53 milliards de dollars pour sortir son premier « associé » latino-américain de l'insolvabilité aigue dans laquelle la laissât un an d'ouverture brutale des relations avec l'empire.

Dix ans après l'entrée en vigueur du TLC du Nord (NAFTA), celui-ci a seulement bénéficié aux grandes entreprises multinationales d'origine nord-américaine, et a provoqué la ruine des petits chefs d'entreprises mexicains, surtout ruraux, a rendu l'emploi plus précaire et a augmenté la pauvreté.

Avec une économie 150 fois plus puissante que celle du Chili, les Etats-Unis sont l'unique vainqueur avec ce TLC. Le Chili sera fournisseur de matières premières sur la base d'une surexploitation de ses ressources non renouvelables, tandis que les États-Unis introduiront sur le marché national leurs capitaux spéculatifs et leurs produits agricoles et industriels qui jouissent de considérables subventions et protections dissimulées.

Ceux qui font l'apologie du TLC avec les États-Unis promettent plus d'emplois. Demandez dans un an aux petits agriculteurs combien d'emplois nouveaux auront été créés. Comptez les emplois créés, mais aussi ceux qui disparaissent. Dans ces conditions, le libre-échange n'est avantageux que pour les chefs d'entreprise de toujours : les grands exportateurs, les propriétaires des mines qui ne payent pas d'impôts, les banquiers, les multinationales et les grands patrons.

Le TLC rendra l'emploi plus précaire, appauvrira une partie importante des travailleurs chiliens, le secteur de production informel se développera, les petites et moyennes entreprises feront faillite, étant dans l'incapacité de concurrencer les produits importés et l'exode rural augmentera. Le TLC avec les États-Unis est la promesse garantie d'une plus grande dégradation de l'environnement et de violation du droit du travail. Á partir de là, l'urgence du Gouvernement sera de pousser jusqu'au bout les lois de flexibilité du travail. La croissance distribuée avec équité continuera à être une promesse inaccomplie.

Attac continuera à dénoncer la vente du Chili aux intérêts des États-Unis et s'efforcera de résister à la mise en place de l'ALCA. Attac appelle toutes les organisations sociales et populaires à se réunir dans un Forum Social Chilien pour augmenter le niveau de résistance à ce projet néolibéral et avancer dans la construction d'un autre Chili.

2. - Libéralisme économique et communautarisme

(par Geneviève Azam, membre du Conseil scientifique d'Attac France)

Le libéralisme repose d'abord sur la reconnaissance des droits naturels de l'Individu et l'égalité de ces droits. Il définit un Individu abstrait, autonome et émancipé des communautés traditionnelles. Le libéralisme politique consiste alors à penser la meilleure forme de gouvernement : comment faire société avec des individus, atomes à la fois étrangers et semblables ?

Il puise à des traditions philosophiques différentes qui vont toutes contribuer à la construction du libéralisme économique autour de principes essentiels : droit naturel de propriété privée, liberté d'entreprendre, liberté du commerce, principe de concurrence. Toutefois le libéralisme économique ne consiste pas seulement en des prescriptions d'organisation économique.

Il contient en même temps une vision de la société, représentée comme « société commerciale ». L'individu y est défini comme naturellement orienté vers la mise en œuvre rationnelle de la passion du gain personnel. C'est un individu désocialisé, véritable homme sans qualité qui ne peut faire société qu'en nouant des liens marchands. La poursuite de l'intérêt personnel, guidée par une « main invisible » se substituant à l'ancienne manne céleste, conduit à l'intérêt général et réalise le Bien. La société émerge des transactions, des contrats passés entre les individus, elle n'a pas à être instituée par une instance supérieure et en particulier par une instance politique.

Le libéralisme économique donne ainsi une réponse à la question initiale concernant la meilleure forme du gouvernement : c'est le Marché qui organise prioritairement la société, quelles que soient finalement les formes de gouvernement. Le néo-libéralisme n'a-t-il pas d'ailleurs été expérimenté pour la première fois au Chili, sous Pinochet et avec l'aide de Milton Friedman, chantre du néo-libéralisme depuis les années 1950 ?

La mondialisation libérale, qui consiste à imposer la fatalité de la loi du Marché comme loi universelle et transcendante, tend ainsi à assigner les individus à résider dans un monde où les choix collectifs n'auraient plus lieu d'être. L'individu historique produit par le capitalisme et la société de Marché se trouve privé d'autonomie, condition première de l'émancipation et de l'émergence du politique.

Le Marché s'accorde de ce fait avec l'idéal communautaire d'un grand corps compact qui indifférencie les individus, les fusionne, en sacrifie en théorie quelques-uns pour le bien du plus grand nombre. C'est la massification confondue avec la démocratisation. Aussi, dans le « village global », déroger aux principes du Marché, chercher à s'en extraire et refuser l'injonction d'y entrer, est vu comme une déviance nuisible au progrès et à la promesse quasi-religieuse du salut de l'humanité par le libre-échange. Le moratoire européen sur les OGM n'est-il pas désigné par G.W. Bush comme responsable de la faim en Afrique ? On retrouve là l'interdit de la défection, caractéristique des pensées de type communautariste.

Le ciment essentiel de cette communauté de Marché est la croyance partagée dans les bienfaits de la propriété privée et du libre-échange. Dès lors que cette croyance fondamentale est assurée, les sociétés peuvent s'accommoder d'autres formes de communautarisme : la loi du Marché peut être déclinée en fonction de différences culturelles absolutisées, instrumentalisées et marchandisées. Les revendications identitaires qui en découlent renforcent même le discours néo-libéral : face à des fractures posées comme absolues, seules les

règles objectives et neutres du libre-échange et de l'échange marchand peuvent assurer la paix, selon la parole libérale.

Voilà pourquoi la démarche communautariste ne saurait constituer une réponse au néo-libéralisme. Elle s'exprime en particulier dans les mouvements religieux fondamentalistes, y compris dans leur version réformiste. Ils traduisent pour une part la détresse et la résistance de populations sacrifiées, déracinées, désocialisées. Mais ils fondent des projets de société dans lesquels la critique du néo-libéralisme ne peut aller jusqu'à la nécessaire affirmation de la liberté des humains à faire défection et choisir collectivement le monde dans lequel ils souhaitent vivre. Les textes sacrés, même relus, réinterprétés et modernisés, restent en effet le principe indépassable de ces projets. C'est bien davantage la démocratie comme projet politique, niée par le libéralisme économique et largement effondrée en Occident dans son sens fort, que les gadgets de l'économie capitaliste mondialisée, qui est contestée et vue comme corruptrice.

****

**coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.*